

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 AVRIL 2017

Lieu : Hôtel Ibis Crissier Heure : 17h30

Présents : Barras Enseignes – Bourdin – Celcius – Créatif Publicité – Enseignex – Etik'Pub – Grobet Publicité Meylan Publicité – Néon Mex SA – Polygravia – Remarq SA – Roland Digier Réalisations publicitaires – Schmalz Déco-Pub SA – Wälti Publicité – Freddesign – Mathieu Henry (3M) – Cinzia Grawi (Gabs AG) – Johnny Bargioli (Antalis) – Didier Barbey (Antalis SA) – Lucie Jaquier (ERACOM) - Vuille Nathalie (secrétaire ARRP)

Excusés : APW Communication Visuelle SA – CESA Création Enseignes SA – Collaud Criblet SA – Composite Protect Idpub Sàrl – Enseignes des Collines – Néon + Lumière Staub SA – Pubimage Sàrl – Red communication Sàrl – Siné Qua Non Publicité – Kito Publicité

Absents : 20 entreprises

Procurations reçues : 16

En préambule à la séance, présentation de la plateforme Sephir par M. Roger Ammann. Il s'agit d'une relation entre les lieux de formation et les entreprises, une forme de fil rouge durant tout l'apprentissage. Cette plateforme évolue constamment, ne nécessite pas de logiciel et est accessible en tous temps. Elle permet d'identifier rapidement les problèmes avec certains apprentis. Il existe plusieurs modules pour la gestion des élèves, des présences, des cours, des subventions et elle sert aussi de portail pour les instructeurs et la gestion des experts.

Procès-verbal de l'AG 2016

Accepté à l'unanimité sans discussion.

Rapport du Vice-Président

2016 a été une année de transition avec plusieurs nouveautés : séances du comité par Skype, nouveau site Internet, plaquettes pour patrons. Les cours inter-entreprises ont la totalité des journées prévues, la session d'évaluation des 2^{èmes} années s'est bien déroulée.

Le problème de cette année vient de l'ERACOM qui ne nous mettra plus à disposition les salles pour les cours CIE. Des solutions de remplacement sont en cours d'élaboration.

La VWP a demandé de nommer des personnes pour certaines commissions, ce qui a été fait, mais elles n'ont jamais été convoquées. Une tentative de rencontre avec ordre du jour a ensuite échoué. Enfin, ils ont choisi de parler du Sephir dont nous avons eu la présentation.

La journée des patrons ne suscite que peu d'intérêt et il se demande si cela vaut la peine de persister.

Il signale qu'il s'agit de son antépénultième discours de vice-président. Il ira jusqu'aux 10 ans de l'association dans 2 ans et souhaite que quelques membres organisent ce jubilé. Il en profite pour remercier la secrétaire, Nathalie ainsi que Lucie qui font un super job en coulisses, les enseignants de l'ERACOM, notamment Mathieu, les membres des commissions ad'hoc et la maison Metallica qui met à disposition ses locaux pour la journée des patrons.

Rapport du caissier

Richard Mathys présente les comptes qui se soldent par un bénéfice de près de Frs 10'000.- Les revenus sont générés essentiellement par les cours CIE. Dans les charges, les coûts pour la refonte du site sont les plus

importantes. La fortune se monte à environ CHF 90'000.-. Le but de ces prochaines années est de créer une dynamique avec plus de membre et faire prendre le relais aux jeunes.

Alain Bourdin et Lionel Clivaz ont officié comme vérificateurs. Ils lisent le rapport de la vérification.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

Budget 2017

Richard Mathys présente le budget 2017, basé sur le PP de 2016. Une somme plus importante sera dédiée aux experts qui préparent les examens car cela représente un gros travail qui doit être valorisé. Les professeurs qui ont préparé les supports de cours seront également dédommagés. Une somme est également prévue pour le déménagement des salles de cours suite à l'annonce de l'ERACOM de ne plus mettre à disposition les salles. Du matériel et des installations informatiques seront nécessaires. Un mailing de prospection est également prévu au budget.

Au final, le budget présente une perte de Frs 6'000.-

Il ne suscite aucun commentaire et est accepté à l'unanimité.

Nomination des vérificateurs des comptes

Lionel Bourdin (Bourdin) et Anouschka Zeller (Polygravia) sont nommés vérificateurs.

Admission – démission- cessation

Admissions de Fredesign, Kito Publicité et DK Publicité.

Démissions de Universal Design et Créa Pub.

Cessations d'activité de Giga + Print et Piment Rouge.

Election du comité

Election au comité de Lionel Clivaz en tant que vice-président.

Le comité restreint actuel est réélu à l'unanimité.

Modification des statuts

La proposition suivante de modification de l'article 15 est faite :

- Les décisions suivantes ne peuvent être prises que si un cinquième des membres est présent :
 - Changement des statuts
 - Exclusion de membres et décision de réhabilitation

Les entreprises présentes et celles ayant transmis une procuration représentent les deux tiers des membres, le changement peut être validé. La modification est acceptée à l'unanimité.

Il est également décidé d'accepter au sein de l'association des personnes à titre individuel qui ont d'importantes responsabilités au sein d'une entreprise et au bénéfice d'un CFC. Cette proposition est acceptée à une large majorité et une abstention

Rapports des commissions en cours

ERACOM

Mathieu Kraye (excusé) signale que rien de spécial ne s'est passé cette année, les cours suivent leur cours. Il souhaite remercier Didier Barbey de Antalis et Mathieu Henri de 3M venus faire une présentation appréciée.

PROCESSUS DE QUALIFICATION

Lucie Jaquier signale qu'il y a eu 12 échecs sur 41 apprentis. L'examen a porté sur un festival avec une brochure à créer, 4 projets informatiques de 2 heures puis la pratique sur 2 jours à Gland. Dès 2019, il

y aura deux examens selon la nouvelle et l'ancienne ordonnance. Les personnes intéressées peuvent envoyer une lettre de motivation à l'ARRP.

COURS CIE

Avons reçu une lettre de l'ERACOM signifiant que nous ne pouvons plus utiliser leurs locaux. Différentes solutions sont en passe d'être finalisées : le CIE1 sur les hauts de Lausanne, les 2 et 3 à l'école de commerce de Nyon, mais il faudra équiper les ordinateurs avec les programmes informatiques ad'hoc, Toutefois il n'y aura qu'une salle de classe et les cours vont probablement s'étaler de novembre à février, ce qui implique des coûts supplémentaires pour les patrons qui doivent payer les frais de déplacement.

COURS D'ÉVALUATION

La journée d'évaluation s'est bien déroulée. En cas d'échec, CAW téléphone aux patrons. Cette année sur 5 échecs, 3 entreprises ne faisaient pas partie de l'ARRP. Le comité propose de facturer cette prestation CHF 200.- aux non-membres des cantons de Vaud, Genève et Valais (les autres paient les cours). Proposition acceptée par l'assemblée.

JOURNÉE DE FORMATION POUR PATRONS

Comme dit en préambule, ne suscite que peu d'intérêt. Dernière tentative cette année avec un minimum de 12 personnes à avoir pour qu'elle ait lieu. Anouschka Zeller se propose pour aider. Les employés peuvent aussi participer.

PLAQUETTE POUR ENTREPRISES

Adriel Mautone présente la nouvelle plaquette avec 5 fiches pré-imprimées. D'autres sont en cours de préparation. Il y aura une mise en ligne du gabarit de base sur le site avec accès pour les membres. Code d'accès à la zone : membrearrp. Les textes ont été écrits par un professionnel sur la base de mots clé. Elles sont à disposition à la sortie.

SEPHIR

Discussion suite à la présentation initiale. Les coûts ne sont pas clairement établis. On parle de CHF 200.- par entreprise et CHF 10'000.- de coût initial, mais rien de sûr. Pour certains cela semble une grosse machine, d'autres y voient des avantages. Sûrement une bonne chose pour les enseignants, mais semble lourd administrativement pour les patrons. De plus, si l'ARRP dit oui, cela sera imposé à tout le monde, membre ou non. Il faudrait le soutien des cantons. CAW lit un message d'un utilisateur et d'un apprenti pas satisfaits. De plus, il faut que le programme soit compatible avec un smartphone. Décision : il est prématuré de prendre une décision, sera remis à l'ordre du jour de l'année prochaine.

PROPOSITION DU COMITE

Proposition d'organiser un événement pour les 10 ans de l'association. Les idées sont attendues.

DIVERS

Bruno Esposito est le référent (ex commissaire professionnel) pour le canton de Vaud et a été nommé pour la législature. Il signale que certains usurpent le terme de « réalisateur publicitaire », qui est un titre protégé et qui doit impérativement être lié à un CFC. Il propose d'envoyer un courrier aux personnes qui se nomment ainsi sans en avoir le droit.

19h.50 Clôture de l'assemblée suivie d'un apéritif.